

force de rester strictement dans les limites convenables, l'honorable premier ministre, j'en suis sûr, ne prétendra point qu'on ne devrait pas me permettre de parler des choses dont il a parlé lui-même. J'agis conformément aux règles du débat quand je parle des accusations qui ont été portées contre moi, et qui pourront être dirigées contre moi quand j'aurai repris mon siège; que j'ai tâché de faire des embarras pour empêcher le cours des affaires de la Chambre—

Quelques DÉPUTÉS: A l'ordre; la décision du président!

M. PATERSON: Si les honorables messieurs ont pour intention de rompre le fil d'un discours, qui pourrait devenir intéressant et instructif pour eux—

M. le PRÉSIDENT: A la question.

M. PATERSON: Eh bien, M. le Président, auriez-vous la bonté de me donner une idée des mots dont je dois me servir et des sentiments que vous voulez que j'exprime, avant que je finisse la phrase que j'allais articuler. Il est tout à fait inutile de procéder si nous devons être empêchés de cette façon; la chose ne peut se faire. L'honorable premier ministre nous a assuré qu'on devait nous accorder tout le temps voulu pour la discussion. Il a discuté le principe et les détails du bill. L'honorable député de Lincoln a fait la même chose.

M. RYKERT: Non.

M. PATERSON: Si j'avais déjà parlé sur cet amendement, il pourrait y avoir quelque justification pour le rappel à l'ordre que me font les honorables députés de la façon sommaire qu'ils semblent disposés à adopter, mais je soumetts, dans les circonstances, vu qu'une latitude plus grande que celle que je désire prendre ayant été accordée à d'autres, qu'il n'est guère franc de leur part de soulever des questions d'ordre qu'ils ne peuvent contenancer. Une proposition qui est entre vos mains demande que le cens électoral des provinces soit conservé pour les élections fédérales, et en discutant cette proposition on nous a dit que nous faisons tort aux institutions représentatives, que si cette manière d'agir était permise le gouvernement responsable tire à sa fin. C'est ainsi qu'a parlé l'honorable premier ministre; c'est ainsi qu'a parlé l'honorable député de King N.-B. (M. Foster). Le gouvernement responsable ne se détruit pas aussi facilement. Pour maintenir le gouvernement responsable dans ce pays, l'honorable premier ministre a eu parfaitement raison, comme il l'a dit, en refusant de prêter l'oreille à ceux de ses partisans—car je suppose que c'étaient de ses partisans, ce n'étaient certainement pas des membres de la gauche—qui lui disaient qu'une clôture de quelque façon, anglaise ou américaine, devait nous être appliquée. Il n'y a aucun danger que ce débat jette du discrédit sur nos institutions parlementaires. La sécurité du gouvernement responsable dans le Canada repose sur le bon sens, sur le sens commun du peuple. Quand un acte est soumis à la Chambre, c'est-à-dire un acte sage, dans les intérêts du peuple, ayant pour objet le bien général du peuple, si un parti dans la Chambre, une minorité, se liguait pour l'empêcher de passer à chacune de ses phases, cette conduite serait fatale à la minorité. Voilà où est la sauvegarde du gouvernement responsable et des institutions parlementaires; ils reposent sur le fait que le peuple ne soutiendrait pas, n'appuierait pas la conduite de ces hommes qui créeraient des embarras à un projet qui est dans l'intérêt public et qui a pour fin le bien général, et le peuple en serait le juge.

Le premier ministre est donc en sécurité; il n'a pas besoin de se donner de tablature au sujet du gouvernement responsable, et le député de King, N. B. (M. Foster) n'a pas besoin d'agiter son âme vertueuse au sujet de cette question, car le gouvernement responsable est en sécurité entre les mains du peuple. Si la politique de l'opposition était—ce que je nie—une politique d'obstruction à un projet de loi

M. PATERSON (Brant)

élaboré dans les intérêts du pays, une telle politique nous serait fatale individuellement et comme parti, et le remède est entre les mains du premier ministre. Si le gouvernement et ses partisans croient aux accusations qu'ils portent, qu'ils appliquent le remède qui est entre leurs propres mains; qu'ils dissolvent la Chambre et qu'ils en appellent au peuple. Qu'ils disent: Nous voulons adopter un bill du suffrage, et l'opposition en a pris occasion de le discuter article par article; elle s'y est opposée dans le principe et dans les détails; pendant des jours et des heures elle a continué à le discuter, bien que nous l'ayons fait siéger trois jours et trois nuits consécutifs pour la fatiguer. Voilà ce que le gouvernement devrait faire. Osera-t-il le faire? Va-t-il, comme le lui conseille son organe, dissoudre la Chambre? Alors, quand le peuple se sera prononcé sur la question, nous accepterons volontiers sa décision, parce qu'il est l'arbitre final. Ils disent qu'on ne devrait pas demander de dissoudre la Chambre. Je vous dis que c'est mon opinion bien fixée que cette question est une question plus importante pour en appeler au peuple que ne l'était la raison donnée pour l'appel prématuré fait au peuple en 1882, savoir, que quelques millions de dollars attendaient pour se placer ce que serait la politique nationale. N'est-ce pas ici une question plus importante, alors que tout le contrôle du peuple, en ce qui concerne les listes des électeurs, doit lui être enlevé des mains et placé entre celles d'hommes irresponsables envers l'autorité qui les a nommés, avec le pouvoir à eux conféré de biffer ou d'insérer les noms qui leur plairont.

Un bill qui propose de donner le droit de suffrage aux sauvages en tielle, de l'ouest aussi bien qu'à ceux qui sont sous le contrôle du gouvernement du jour, dans les anciennes provinces? Est-ce que l'extension du droit de suffrage à ces gens n'est pas une question plus vitale pour les intérêts du peuple que de lui demander s'il veut se prononcer encore sur la politique nationale de façon à ce que quelques millions soient placés dans le pays, lesquels millions ne sont jamais venus? Il y a toute raison—si nous avons aucune raison en 1882—pour que cette question soit soumise au peuple. Si notre façon d'agir est ce que les honorables députés disent, et, comme ils le prétendent, comme ils feignent de le prétendre, bien que non ouvertement, ce bill est tout ce qu'il y a de bon, de juste et de décent pour l'intérêt public, alors qu'ils en appellent au peuple pour se faire renvoyer au pouvoir afin de justifier le gouvernement responsable et assurer la sécurité et la permanence des institutions parlementaires. Non; l'accusation ne se soutient pas.

Je pense qu'une des grandes raisons pour lesquelles l'amendement de l'honorable député de Norfolk-Nord (M. Charlton) devrait être adopté, c'est que s'il prévaut, on aura virtuellement disposé de ce bill et nous pourrions procéder à l'administration des affaires du pays qui demandent impérieusement notre attention. Ceci me conduit à examiner la situation actuelle du pays; je puis vous en donner une très forte raison et vous dire pourquoi l'amendement de l'honorable député de Norfolk-Nord devrait être adopté. Sur ce point permettez-moi de soumettre à la discussion les vues de l'organe des hommes du pouvoir. Ce n'est pas souvent que je lis des extraits, mais comme la minorité paraît avoir été blâmée par la majorité pour avoir engagé le gouvernement à laisser tomber ce projet pour s'occuper des affaires publiques, laissez-moi lire les opinions des amis que le gouvernement a au dehors. Le 28 avril, l'organe du gouvernement dit:

La maladie du ministre des finances, les préoccupations du premier ministre, et l'absorption du département de la milice rendent évident qu'il serait sage de terminer les affaires parlementaires, de laisser tomber ce qui ne pourrait être adopté, et ensuite proroger. Le public a réellement cessé de prendre intérêt aux affaires du parlement, et bien qu'elles n'aient pas pour but l'amusement du public, le manque d'intérêt devrait rendre la solution facile. Il se peut que l'opposition présente des objections, mais dans des temps comme celui-ci l'opposition ne compte pas. A la vérité il est probable qu'il existe un degré convenable de fierté et d'enthousiasme dans nos troupes parmi l'opposition, et que tous sont disposés à se montrer généreux envers le gouvernement. Le public répon-